ESTIMATES

National Battlefields Commission

Performance Report

For the period ending
March 31, 2001

Canada

Improved Reporting to Parliament Pilot Document

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2001

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing — PWGSC

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/49-2001
ISBN 0-660-61700-5

102-01149/

Foreword

In the spring of 2000 the President of the Treasury Board tabled in Parliament the document "Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada". This document sets a clear agenda for improving and modernising management practices in federal departments and agencies.

Four key management commitments form the basis for this vision of how the Government will deliver their services and benefits to Canadians in the new millennium. In this vision, departments and agencies recognise that they exist to serve Canadians and that a "citizen focus" shapes all activities, programs and services. This vision commits the government of Canada to manage its business by the highest public service values. Responsible spending means spending wisely on the things that matter to Canadians. And finally, this vision sets a clear focus on results – the impact and effects of programs.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting of results through ministers to Parliament and citizens. Earlier this year, departments and agencies were encouraged to prepare their reports following certain principles. Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on results – benefits to Canadians – not on activities. It sets the department's performance in context and associates performance with earlier commitments, explaining any changes. Supporting the need for responsible spending, it clearly links resources to results. Finally the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

In performance reports, departments strive to respond to the ongoing and evolving information needs of parliamentarians and Canadians. The input of parliamentarians and other readers can do much to improve these reports over time. The reader is encouraged to assess the performance of the organization according to the principles outlined above, and provide comments to the department or agency that will help it in the next cycle of planning and reporting.

This report is accessible electronically from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site:
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp
Comments or questions can be directed to this Internet site or to:
Results Management and Reporting Directorate
Treasury Board Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario, Canada
K1A 0R5
Tel.: (613) 957-7167 – Fax: (613) 957-7044

THE NATIONAL BATTLEFIELDS COMMISSION

Performance Report

For the period ending on March 31, 2001

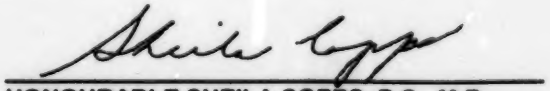

HONOURABLE SHEILA COPPS, P.C., M.P
MINISTER OF CANADIAN HERITAGE

TABLE OF CONTENTS

PART I: Message

Message from the Minister of Canadian Heritage 5
Message from the President of the
National Battlefields Commission 7

PART II: Commission's Context

Mandate, vision and mission 9
Departmental Organization 10
Business Line Description 10
Co-operation and Partnerships 11
Use of Site 11

PART III: Performance

Performance Expectations 13
Performance Accomplishments 13
- Context, Resources, Results

Horizontal Themes 17
A. Sustainable Development 17
B. Social Union Framework Agreement 17
Modern Management 18
A. Service Improvement Initiative 18
B. Government of Canada On-Line 18
C. Modern Comptrollership 18
D. Grants and Contributions 18
E. Human Resource Management 19
Other points to note with regard to performance 19

PART IV: Appendix

Appendix 1 : Financial Performance 21

Financial Table Applicable to the Commission 21
1. Summary of Voted Appropriations 21
2. Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 22
3. Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 22
4. Resource Requirements by Organization and Business Line 23
5. Revenues 24

Appendix 2 : Consolidated Reporting 25

Storage Tanks 25
Statutory Annual Reports and Other Departmental Reports 25

Appendix 3 : Other Information 26

Resource people 26
Legislation Administered and Associated Regulations 26

Index 27

Minister
of Canadian Heritage

Ministre
du Patrimoine canadien

Ottawa, Canada K1A 0M5

The National Battlefields Commission encourages Canadians to celebrate our cultural diversity and build shared values, while promoting Canada internationally as a model of tolerance and respect for linguistic and cultural diversity, a technologically advanced country in the new globalized economy and a society that draws from its vital forces and its own values while remaining open to the world.

In carrying out its programs and activities, the National Battlefields Commission works with the other federal agencies and organizations that make up the Canadian Heritage Portfolio as well as a broad range of other partners across the country. Its work helps Canadians to know their country better, to understand more fully its history and cultural diversity and, above all, to regard it as a treasure to be shared and preserved for future generations.

By supporting Canadian cultural expression and content in all its forms, the Canadian Heritage Portfolio contributes, as this report attests, to a great vision for our society, giving meaning to our common identity and shared values.

This is our mission. We take it very seriously.

This Performance Report takes stock of the results of the support, partnerships and investment in our efforts to energize all forms of Canadian cultural expression and project Canadian values in the more integrated world community. It demonstrates that this work furthers the Government of Canada's priorities for social change and also strengthens the social and cultural fabric of our great country.

Sheila Copps

Canada

The Canadian Heritage Portfolio

Department of Canadian Heritage
Canada Council for the Arts
Canada Science and Technology Museum
Canadian Broadcasting Corporation
Canadian Film Development Corporation (Telefilm Canada)
Canadian Museum of Civilization
Canadian Museum of Nature
Canadian Race Relations Foundations
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
National Archives of Canada
National Arts Centre
National Battlefields Commission
National Capital Commission
National Film Board of Canada
National Gallery of Canada
National Library of Canada
Parks Canada Agency
Status of Women of Canada

MESSAGE FROM THE PRESIDENT OF THE NATIONAL BATTLEFIELDS COMMISSION

The year 2000-2001 marks the second year of the National Battlefields Commission's orientation and investment plan leading up to 2008, the year of its 100th anniversary.

The Commission wants to be able to rehabilitate its infrastructure (roads and buildings), improve its services (public toilets), in short, for all intents and purposes, to refurbish the Park for its anniversary and carry out a number of enhancement and interpretation projects that have been on hold for quite some time now.

In 2000-2001, a number of important projets were completed, including repairs to two roads, the exhibit at the Discovery Pavilion and installation of water, sewer, electrical and telecommunications services at the major events site. The Commission has also assumed responsibility for managing the house of the Right Honourable Louis S. Saint Laurent, former Prime Minister of Canada.

In future, the objectives of the Commission will involve the long-term consolidation of its budget votes for current operations and long-term investment on a regular basis.

Despite this limitation, the Commission is ready to make the necessary effort to fulfil its mandate and ensure a balance between the historic and urban vocations of the National Battlefields Park, so that the site will benefit the greatest possible number of Canadians and respond to government priorities.

André Juneau
President

PART II : Commission's Context

MANDATE, VISION AND MISSION

The National Battlefields Commission takes its mandate from the *Act respecting The National Battlefields at Quebec*, 7-8 Edward VII, ch. 57 and its amendments, passed on March 17, 1908. The Commission is designated as a departmental corporation, listed in Schedule II of *the Financial Administration Act*, and comes under the portfolio of the Minister of Canadian Heritage. Land administered includes:

- the Plains of Abraham, site of the battle of 1759 between Wolfe and Montcalm;
- Des Braves Park, marking the Battle of St Foy in 1760;
- St Denis Park, east of the Quebec Citadel, overlooking Cape Diamond;
- the Plains of Abraham Discovery Pavilion on Wilfrid Laurier Avenue;
- the Maison Louis S St Laurent located at 201, 203 Grande Allée East in Quebec City
- the adjoining thoroughfares, two Martello Towers on the site and a tower in Quebec City.

MANDATE

to acquire and conserve Quebec City's great historic battlefields;

turn them into a national park;

preserve this historic Canadian legacy for future generations;

and develop the sites so that the public can benefit from these riches.

VISION

To make this historic park a national showcase, where all Canadians can identify with and gain a better understanding of the history of Canada, and to help strengthen Canadian unity.

MISSION

To ensure that all the cultural, recreational, natural and scientific resources of the Park are developed in the best interest of Canadians and that the image of the Government of Canada is strengthened without compromising the historic character of the site.

DEPARTMENTAL ORGANIZATION

The Commission is made up of seven commissioners appointed by Governor General in Council. In addition, its enabling legislation authorizes a representative of the Provinces of Quebec and Ontario to sit on the Commission, representing the major partners in the creation of the Commission in 1908. Its head office is located at 390 de Bernières Avenue, Quebec City, on the Plains of Abraham.

Business Line Description

National Battlefields Commission operations are organized into three activities and seven sub-activities:

Conservation, comprising the following units:

- Maintenance, which sees to maintenance of the site, its furnishings, buildings and infrastructure, provides for a safe and stable environment, minimizes the effects of wear and tear and deterioration and slows down or prevents damage;

- Landscaping, which is responsible for landscaping, horticultural and arboricultural activities;

- Surveillance and Security, which sees to it that regulations regarding peace and public order are respected; enforces traffic and parking and regulations; ensures the safety of site users; and provides for surveillance of the Commission's premises and properties;

Development, comprising the following units:

- Client Services, which includes welcoming visitors and users to the Park, the dissemination of information to the public and reservations for educational interpretation activities for school and day camp clientele and the general public;

- Communications, which sees to promotion and advertising for the activities and services and to ensure the visibility of the Commission and the federal government;

Administration, which comprises management and administrative services and financial services.

Co-operation and Partnerships

As highlighted in the message from the Minister of Canadian Heritage, the National Battlefields Commission works in co-operation with the various organizations within the Canadian Heritage portfolio and with a large number of stakeholders throughout the country through numerous activities and programs. To help carry out its mandate, the Commission has maintained for many years a fruitful relationship with the **City of Quebec** that has brought about a number of maintenance and capital work projects and equipment loans. An agreement with the **Department of National Defence** covers energy supply, service exchanges and the loan of a parking area. The **Canada Information Office** is helping to fund communications tools and public activities on the Plains in support of Government of Canada visibility. The **Friends of the Plains of Abraham** has signed a agreement with the Commission for the sale of goods and services on the site. In exchange for lending certain facilities and equipment to them, the Commission receives a financial contribution for running its cultural activities and carrying out joint projects. An exchange of services with the **Musée du Québec** covers the use of premises for the Interpretation Centre in return for landscape maintenance. Finally, for several **private tourism firms**, there are package tours, loans of facilities and equipment and specific agreements covering use of the property.

Use of Site

The mandate of the National Battlefields Commission also includes development of the site so that Canadians derive maximum benefit from the rich resources of the site while learning about their history since the days of New France, thus projecting a positive and dynamic image of the federal government in the Quebec City region. Opening the site to a variety of community organizations is also part of the Commission's mandate. **The park's role as an urban green space is inextricably linked to its other role as an historic site, and the Commission must strike an appropriate balance between the two**. A survey shows that the site attracts over 4 million visitors/users. Many of them enjoy visiting the Park for its historic elements. Others take advantage of its city park character, using it as a site for social, sports and cultural events organized by around 50 different organizations, including the following:

Organization	Use of site	Loan of premises	Loan of equipment	Provision of services
Société nationale des Québécois et des Québécoises (Quebec's National Day)	▮	▮		
Canada Day Committee	▮	▮	▮	▮
Quebec City Summer Festival	▮			
Quebec Horse Show	▮			
Quebec Winter Carnival	▮	▮	▮	
Quebec City area film and TV Commission and other producers (25)	▮			
Various cultural organizations	▮			
National Defence (various military activities)	▮			▮

PART III : Performance

PERFORMANCE EXPECTATIONS

The Commission's main commitments are to provide Canadians the following:

- one of the most prestigious parks in the world;
- the opportunity to safely enjoy and use an historic park in an urban setting, while maintaining a balance between its two roles.
- high quality activities and services to increase awareness of the assets of the area, as well as its history and the history of the country.

PERFORMANCE ACCOMPLISHMENTS

- **One of the most prestigious parks in the world**

The Commission is responsible for one of the most prestigious parks in the world, a treasure-trove of natural, cultural, recreational and scientific riches for the enjoyment, admiration and entertainment of all Canadians.

Every year, the Commission undertakes new landscaping projects, making the Park a facility of exceptional beauty. Thanks to its expertise in mosaic planting and its position as one of the rare few government institutions producing its own plants (more than 100,000 each year), the Commission is a leader in the field of horticulture. An overall budget of $448,700 has been allocated to maintaining floral displays on the site and caring for the park's trees. Despite meticulous and regular inspections, some trees must nevertheless be cut down, including those that have become infected with Dutch Elm disease or reached the end of their life span. The Commission continues to care for and replace the park's trees and bushes while respecting the landscaping plan designed at the beginning of the twentieth century by landscape architect Frederick G. Todd.

The Commission also plays a social and cultural role through its Client Services, which organizes various activities for the general public to educate them about and raise their awareness of the importance of protecting the environment and our natural heritage. To name one example of its commitment to protect the environment, the Commission keeps its use of pesticides to a minimum.

The Park is a unique, special and popular place that provides Canadians with an ideal location for individual and group activities such as skiing, in-line skating, cycling, jogging, walking, relaxation, rugby, soccer, football and all sorts of entertainment events, all just minutes from downtown Quebec City.

The Park also allows Canadians to take full advantage of this urban green space and appreciate its important place in the history of both the country and Quebec City.

Year after year, the Commission strives to further develop the public's sense of belonging and pride in regard to the Park and, by extension, their identity as Canadians.

- **The opportunity to safely enjoy and use an historic park in an urban setting, while maintaining a balance between its two roles**

In order to give Canadians the opportunity to safely enjoy and use this exceptional historic and urban park, the Commission is committed to the Park's preservation and development.

A considerable portion of the Commission's budget — approximately $760,000, including the costs of heating and electricity — is devoted to the everyday maintenance of the Park, its buildings and its facilities. Nevertheless, the Commission must contend with ageing infrastructures that require prompt action to ensure the continued safe use of the site. It should be noted that the growing number of visitors and increased use of the site for various activities translates into a corresponding increase in the need for public services.

Given this situation, the Commission is going ahead with work to repair infrastructures and improve public services for Canadians while at the same time generating economic benefits for the Quebec City region. A special budget of over $4 million has been set aside for special projects such as the total renewal of the park's heavily damaged roads, including Des Braves and Cap aux Diamants Avenues, as well as for the improvement of public services at the major events site, thus allowing organizations such as those behind the Quebec Winter Carnival, Quebec's National Day and Canada Day celebrations, the Horse Show and the Quebec City Summer Festival to make safe use of electrical, water supply, sewer and telecommunications infrastructures. As part of a project to be completed by 2008, the Commission plans to showcase the site's features by illuminating the park's entrance, monuments and buildings.

Other projects will have to be carried out on an ongoing basis, such as repairs to the other roads that run throughout the Park and to the sports fields. Priority will have to be given to improving washroom facilities in the centre of the Park to accommodate the numerous visitors to this sector, especially around the Joan of Arc garden and the Martello towers.

To protect Park property and the people who use it, the Commission has set up a security service to patrol the site day and night. The budget allocated on March 31 amounted to $283,729. This service enforces Park regulations and is respon-

sible for maintaining road safety and bringing aid to park users. The service acts as the park's round-the-clock guardians.

Canadians of all ages can rely on safe access — on foot, by bicycle or by car — to all areas of the Park that are open to the general public.

- **High quality activities and services to increase awareness of the assets of the area, as well as its history and the history of the country**

To raise Canadians' awareness of the site's assets, its history and its significance to the history of the country, the Commission's Client Services section administers a budget of $337,619 for organizing a wide range of activities geared to people of all ages, including guided tours, tours of the Interpretation Centre and the Martello towers, bus tours of the park's various attractions and educational activities. Educational activities provide teaching support to schools in the greater Quebec City region and throughout the province, allowing students to become familiar with various professions in the social and natural sciences and other fields connected to the Park. By March 31, 2001, participation in group activities at the Park had grown 15% to a total of 26,950 participants. Over the 2000-2001 fiscal year, two new activities were offered that year: the Council of War living history activity at Martello Tower 2 and the Canada Odyssey exhibit at the Discovery Pavilion. These two activities allow visitors to learn about the history of Canada and the Plains of Abraham in a way that is both entertaining and affordable.

Canada Odyssey, a multimedia exhibit with narration in English, French, Spanish and Japanese, educates Canadians and foreign visitors alike about the history of this country. A gift shop offers souvenirs from the exhibit and the National Battlefields Park, and two Internet workstations are available at the Discovery Pavilion.

Canada Odyssey required a total investment of $2 million. As the program only began in March 2001, no statistics are available for it at this time.

Generally speaking, the very nature of the activities and services at the Park depend on economic factors such as tourist activity in the region and weather conditions. To compensate for these fluctuations, the Commission is working to find innovative solutions for its operations and is looking for sponsors to offer activities such as shows for the growing audiences at the Edwin Bélanger Bandstand. In 2000-2001, attendance at the Bandstand was up 40% to 23,630 spectators, and the cost of mounting shows totalled $65,000.

Furthermore, increased competition and the need to better publicize the park's services and attract more people to the Plains of Abraham will require the Commission to spend more money on advertising and promotion and to form partnerships with other levels of government or with the private sector. To this end, the

Commission has secured a sponsorship from Public Works and Government Services Canada worth $225,000.

The Commission's efforts help the Government of Canada maintain a high profile, positive image and dynamic presence in Quebec's capital.

Each year, the Commission works to improve and enhance its activities and services to better meet the needs of all Canadians. In order to provide all its services at affordable prices and maintain its many animation and maintenance services, the Commission must generate revenue through admission and activity fees. The Commission revenues were up 6% in 2000-2001, reaching a total of $1,058,426.68. The Commission favours maintaining universal access to its sites and activities by charging only minimal fees or, in certain cases, by offering access free of charge.

Recent surveys made during the 2000 summer season show that over 98% of the public is very satisfied or satisfied with the services offered by the National Battlefields Commission.

In July 2000, the Commission assumed responsibility for managing the house of the late Louis S. Saint Laurent, former Prime Minister of Canada. When the owner of the house put it up for sale, the Commission took advantage of this opportunity to acquire the historic building, thus ensuring that it would never fall to the wrecking ball. In its first year operating the house, the Commission limited its activities to the renewal of the existing leases, but in 2001, it plans to open an interpretation centre dedicated to the memory of Louis S. Saint Laurent.

The National Battlefields Commission is proud of what it has accomplished in recent years and of its success in maintaining and improving services to Canadians despite a difficult financial situation.

REPORTING ON HORIZONTAL THEMES AND MANAGEMENT ISSUES

HORIZONTAL THEMES

A) Sustainable developpement

As manager of a public park in an urban setting, efforts in regard to sustainable development consist of maintaining the tree population, safeguarding the integrity of the site and its natural resources and taking steps to protect the environment in the course of ongoing maintenance and conservation activities.

The preservation and conservation of a park, such as the Plains of Abraham, at the heart of the city, contributes to a certain extent to the protection of the environment and ensures that Canadians can relax in a green and pleasant environment. In fact, this park acts as the lungs of Quebec City.

B) Social Union Framework Agreement

Because of the nature of its operations, the National Battlefields Commission is not much affected by the social union framework agreement. However, two aspects have a particular impact on the Commission: services for the disabled and the well-being of children.

In terms of services for the disabled, the Commission maintain access to various sectors and attractions. Public buildings are accessible, with the exception of some historic structures exempt from this requirement, notably the Martello Towers. An interpretation panel has been set up to provide a minimum of information on the towers.

With regard to the well-being of children, the Commission is most active in the areas of education and enhancement of cultural heritage. It provides, at reasonable cost, a variety of group and interpretative activities related to the historic, natural and scientific aspects of the Plains of Abraham. The Commission provides children with an enriching and educational experience, based on their level of schooling. The activities help to develop a desire for learning, respect for others and an interest in our heritage.

MODERN MANAGEMENT

A) Service Improvement Initiative

Surveys show a high level of satisfaction (98%) with the services offered by the Commission and with the upkeep of the site. Over the last two years, the Commission has repaired the worst of its roads, winning praise for its work. In 2000-2001, services at the major events site were improved, a move welcomed by event organizers. These efforts also included measures to increase public safety. Rising attendance at the Park's educational activities is in itself testament to visitor satisfaction.

Nevertheless, certain aspects of the Park were singled out as being less satisfactory or requiring improvement, such as parking and public washrooms. Steps to improve the parking situation are already under way for 2001-2002. As for the lack of public toilets, the problem cannot be addressed unless supplementary funds are allocated. The Commission is continuing its efforts to improve these shortcomings.

B) Government of Canada On-Line

The Commission recognizes that it is lagging behind in terms of electronic services. Although it has a web site promoting the main services available at the Park, the information found on it is very general in nature. The site would be of greater use to the public if it were redeveloped on several fronts, becoming a reference source for all questions related to the park's history and various features. The Commission has made known its needs in regard to the Government On-Line program, but concrete action has yet to result. The Commission has insufficient funding to meet objectives in this area and believes that it will not be able to live up to the Government's expectations as long as it lacks an adequate base for development. The Commission plans to continue working on this issue.

C) Modern Comptrollership

While it is not a pilot department in this initiative, the Commission is currently studying the issue.

D) Grants and contributions

The Commission does not award grants or contributions of any kind in its course of business.

E) Human resource management

In 2000-2001, the Commission, which is a distinct employer from the Public Service of Canada (PSC), set up a human resources management framework (HRMF) based on that of the PSC. The purpose of this framework is to ensure that Canadians are well served by an organization that, while small compared to other federal institutions, is results-oriented, founded on values, representative and constantly learning. The HRMF was approved near the end of the 2000-2001 fiscal year, and its implementation will begin in 2001-2002.

Other points to note with regard to performance

The Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations, mandated to review existing regulations, has already raised questions with regard to the legal aspect of some parts of the National Battlefields Park Regulations. Corrective measures to remedy the situation are being studied and should be implemented next year.

PART IV: Appendix

Appendix 1 : Financial Performance

FINANCIAL PERFORMANCE OVERVIEW

It should be noted that in financial tables 1, 2, 3, and 4 below, the discrepancy between planned spending and total authorities and actual spending are due to the special budget for improvements to the major events site, road repairs and the Canada Odyssey exhibit.

FINANCIAL TABLE APPLICABLE TO THE COMMISSION

1. Summary of Voted Appropriations
2. Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending
3. Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending
4. Resource Requirements by Organization and Business Line
5. Revenues

1. Summary of Voted Appropriations

Financial Requirements by Authority (Thousands of dollars)

Vote		2000-2001 Planned Spending	Total Authorities	Actual
	The National Battlefields Commission			
65	Operating Expenditures	7,775	7,775	7,775
65A	Operating Expenditures		1,500	1,500
	Operating Expenditures		2,077	1,655
10	Transfer from Vote 10		23	23
15	Transfer from Vote 15		10	10
(S)	Expenditures pursuant to Section 29.1 (1) of *the Financial Administration Act*	850	1,058	1,058
(S)	Contributions to Employee Benefit plans	249	279	279
	Total Department	**8,874**	**12,722**	**12,300**

1. Main Estimates, Supplementary Estimates and other authorities.

2. Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Departmental Planned versus Actual Spending by Business Line (thousand of dollars)

National Battle-fields Commission	FTE*	Operating	Capital	Grants & Contributions	Total Gross Expenditures	Less: Respendable Revenues	Total Net Expenditures
Planned spending	49,5	8,769	105		8,874		8,874
(total authorities)	*49,5*	*8,194*	*4,528*		*12,722*		*12,722*
(Actual)	**49,5**	**7,772**	**4,528**		**12,300**		**12,300**
Total	49,5	8,769	105		8,874		8,874
(total authorities)	*49,5*	*8,194*	*4,528*		*12,722*		*12,722*
(Actual)	**49,5**	**7,772**	**4,528**		**12,300**		**12,300**
Other Revenues and Expenditures							
Respendable Revenues							(850)
(total authorities)							*(1,058)*
(Actual)							**(1,058)**
Cost of services provided by other departments							26
(total authorities)							*26*
(Actual)							**26**
Net Cost of the Program							8,050
(total authorities)							*11,690*
(Actual)							**11,268**

Note: Because of rounding off, figures may not add up to totals shown.

Operating includes contributions to employee benefit plans and ministers' allowances.

* Includes Operating Revenues

3. Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Departmental Planned versus Actual Spending (thousand of dollars)

			2000-2001		
	Actual 1998-1999	Actual 1999-2000	Planned Spending	Total Authorities	Actual
National Battlefields Commission	6,157	10,188	8,874	12,722	12,300
Total	**6,157**	**10,188**	**8,874**	**12,722**	**12,300**

4. Resource Requirements by Organization and Business Line

Comparison of 2000-2001 Planned Spending, and Total Authorities to Actual Expenditures by Organization and Business Line (thousands of dollars)

		Business Lines			
National Battlefields	**FTE***	**Conservation**	**Development**	**Administration**	**Total**
Planned spending	49,5	2,656	1,794	4,424	8,874
(total authorities)	*49,5*	*4,876*	*3,422*	*4,424*	*12,722*
(Actual)	**49,5**	**4,456**	**3,420**	**4,424**	**12,300**
TOTAL	49,5	2,656	1,794	4,424	8,874
(total authorities	*49,5*	*4,876*	*3,422*	*4,424*	*12,722*
(Actual)	**49,5**	**4,456**	**3,420**	**4,424**	**12,300**
% of TOTAL		**38.3**	**26.9**	**34.8**	**100.0**

Note: Grants in lieu of property taxes 3,676,000$.

Operating includes contributions to employee benefit plans and ministers' allowances.

1. Special budget allowed of $3,577,000.
2. Transfer to Treasury Board Vote 10 $23,000.
3. Transfer to Treasury Board Vote 15 $10,000.
4. Increase of $208,427 in expenditures pursuant to section 29.1 (1) of *the Financial Administration Act.*

*Includes Operating Revenues

5. Revenues

The increase in revenues in 2000-2001 compared to 1999-2000 was particularly noticeable in animation activities, admission fees and facilities rentals.

Revenues by business Lines (thousands of dollars)
Respendable Revenues

National Battlefields Commission	Actual 19981999	Actual 1999-2000	2000-2001 Planned Revenues	2000-2001 Total Authorities	2000-2001 Actual
Fines and penalties	046	020	017	017	017
Total non-tax revenues	**046**	**020**	**017**	**017**	**017**
Section 29.1 (1) of *the Financial Administration Act*					
-**Parking lots**:					
-Laurier	185	367	300	342	342
-Montcalm	050	051	050	060	060
-Street parking + Cap-aux-Diamants	150	135	120	118	118
-Discovery Pavilion	174	178	170	192	192
-**Entrance and user fees:**					
-Exhibits: Interpretation Centre and Martello Towers 1&2	019	025	020	028	028
-Guided bus tours	005	005	003	008	008
-Interpretation activities	050	050	058	085	085
-Various uses (sites, buildings)	026	021	015	019	019
-Rental of premises	128	162	097	206	206
Total non-tax revenues	**787**	**994**	**833**	**1058**	**1058**
Total Respendable Revenues	**833**	**1014**	**850**	**1075**	**1075**

APPENDIX 2 : Consolidated Reporting

STORAGE TANKS

Status of Fuel Storage Tanks on National Battlefields Commission owned land

Annual Report for April 30, 2001

As required under the CEPA, Part IV, *Registration of Storage Tank Systems for Petroleum Products and Allied Petroleum Products on Federal Lands Regulations*, this report provides the information set out in Schedule II of the aforementioned regulation, updated to December 31, 2000.

The following number of underground storage tank systems:

Three storage systems, two (gas and diesel) at the shops located at 701 Chemin St Louis, Quebec City and one (fuel oil) at the greenhouses at 1230 Briand Avenue, Quebec City are registered with the National Battlefields Commission and comply with the *Federal Underground Storage Tank Technical Guidelines*.

STATUTORY ANNUAL REPORTS AND OTHER DEPARTMENTAL REPORTS

This Departmental Performance Report on the National Battlefields Commission replaces the annual report provided for under the Commission's incorporating instrument.

The National Battlefields Commission is required to produce the following reports annually:

- The Report on Plans and Priorities (Estimates);
- The Annual Report of *the Access to Information Act* and *the Privacy Act*;
- The Annual Review of the *Official Languages Act*;
- The Report on implementation of the *Canadian Multiculturalism Act*.

APPENDIX 3 : Other Information

RESOURCE PEOPLE

Michel Leullier, Commission Secretary
e-mail : m.leullier@videotron.ca
Louise Germain, Assistant Secretary
e-mail : l.germain@videotron.ca
Anne Chouinard, Administrative Assistant
e-mail : a.chouinard.ccbn_nbc@videotron.ca
Gérard Boulianne, Financial Officer
e-mail : ccbnfinance@videotron.ca

National Battlefields Commission
390 de Bernières Avenue
Quebec City, Quebec
G1R 2L7

Telephone: (418) 648-3506
Facsimile: (418) 648-3638
Web Site Address: www.ccbn-nbc.gc.ca

LEGISLATION ADMINISTERED AND ASSOCIATED REGULATIONS

Act respecting The National Battlefields at Quebec, 7-8 Edward VII, ch. 57 and its amendments.

National Battlefields Park By-Law, SOR/91-519, September 5, 1991.

Index

A

Appendix 21

B

Business Line Description 10

C

Co-operation and Partnerships 11
Commission' s Context 9
Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 22
Consolidated Reporting 25

D

Departmental Organization 10

F

Financial Performance 21
Financial Table Applicable to the Commission 21

G

Grants and Contributions 18
Government of Canada On-Line 18

H

Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 22
Horizontal Themes 17
Human Resource Management 19

L

Legislation Administered and Associated Regulations 26

M

Mandate, vision et mission 9
Message From the Minister of Canadien Heritage 5
Message from the President of the
National Battlefields Commission 7
Modern Comptrollership 18
Modern Management 18

O

Other Information 26
Other points to note with regard to performance 19

P

Performance Accomplishments 13
Performance Expectations 13

R

Resource People 26
Resource Requirements by Organization and Business Line 23
Revenues 24

S

Service Improvement Initiative 18
Summary of Voted Appropriations 21
Social Union Framework Agreement 17
Statutory Annual Reports and Other Departmental Reports 25
Sustainable Development 17

U

Use of Site 11

BUDGET DES DÉPENSES

Commission des champs de bataille nationaux

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2001

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement
Document pilote

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/49-2001
ISBN 0-660-61700-5

Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'est engagé à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les retombées et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Plus tôt cette année, les ministères et les organismes ont été invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats, soit les avantages dévolus aux Canadiens et Canadiennes, plutôt que sur les activités. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte et le rattacher aux engagements antérieurs, tout en expliquant les écarts. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer clairement les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante :
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp
Les observations ou les questions peuvent être adressées directement au webmestre de ce site Web ou à l'organisme suivant :

Direction de la Gestion des résultats et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7167 – Télécopieur : (613) 957-7044

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport sur le rendement

Pour la période
se terminant le
31 mars 2001

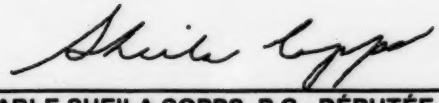

HONORABLE SHEILA COPPS, P.C., DÉPUTÉE
MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I : Message

Message de la ministre du Patrimoine canadien 5
Message du président de la Commission des champs de bataille nationaux 7

PARTIE II : Contexte de la Commission

Mandat, vision et mission 9
Cadre de fonctionnement 10
Description des secteurs d'activités 10
Collaboration et partenariat 11
Utilisation du site 11

PARTIE III : Rendement

Attentes en matière de rendement 13
Réalisations en matière de rendement 13
- Contexte, ressources, résultats

Thèmes horizontaux 17
A. Développement durable 17
B. Entente-cadre pour l'union sociale 17
Gestion moderne 18
A. L'initiative d'amélioration des services 18
B. L'initiative du Gouvernement en direct 18
C. La fonction moderne de contrôleur 18
D. Les subventions et contributions 19
E. La gestion des ressources humaines 19
Autres points à noter sur le rendement 19

PARTIE IV : Annexes

Annexe 1 : Rendement financier 21

Tableaux financiers applicables à la Commission 21
1. Sommaire des crédits approuvés 21
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles 22
3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles 22

4. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité 23
5. Recettes 24

Annexe 2 : Groupement des rapports 25

Réservoir de stockage 25
Rapports annuels prévus par la Loi
et autres rapports ministériels 25

Annexe 3 : Autres renseignements 26

Personnes ressources 26
Lois appliquées et règlements connexes 26

Index 27

Ministre
du Patrimoine canadien

Minister
of Canadian Heritage

Ottawa, Canada K1A 0M5

La Commission des champs de bataille nationaux nous incite, en tant que Canadiens et Canadiennes, à célébrer notre diversité culturelle et nos valeurs communes, et offre un modèle aux autres pays de la planète, modèle de tolérance et de respect de la diversité linguistique et culturelle, modèle de développement à l'ère de la globalisation et des technologies de l'information, modèle de société qui mise sur ses forces actives et ses propres valeurs tout en demeurant ouverte sur le monde.

À travers de nombreuses activités et programmes la Commission des champs de bataille nationaux travaille en collaboration avec les divers organismes du Portefeuille du Patrimoine canadien et un grand nombre d'intervenants de partout au pays. La Commission vise à permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de mieux connaître leur pays et de mieux comprendre son histoire et sa diversité culturelle, mais surtout de le considérer comme un patrimoine à partager et à préserver pour les générations futures.

En appuyant l'expression culturelle canadienne sous toutes ses formes, le Portefeuille du Patrimoine canadien contribue, comme en fait foi le présent rapport, à ce grand projet de société : donner un sens à notre identité et à nos valeurs communes.

C'est notre mission. Et cette mission nous tient à coeur.

Voilà pourquoi le présent Rapport sur le rendement de la Commission des champs de bataille nationaux fait le point sur les résultats de l'appui, des partenariats et des efforts que nous apportons à l'expression de la culture canadienne sous toutes ses formes et des valeurs canadiennes, aussi bien au Canada qu'à l'étranger. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre des changements de société annoncés dans les grandes orientations du gouvernement canadien et viennent renforcer le tissus social et culturel de notre pays.

Sheila Copps

Canada

Le Portefeuille du Patrimoine canadien

Ministère du Patrimoine canadien
Agence Parcs Canada
Archives nationales du Canada
Bibliothèque nationale du Canada
Centre national des Arts
Commission de la capitale nationale
Commission des champs de bataille nationaux
Condition féminine Canada
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Conseil des Arts du Canada
Fondation canadienne des relations raciales
Musée canadien de la nature
Musée canadien des civilisations
Musée des beaux-arts du Canada
Musée des sciences et de la technologie du Canada
Office national du film
Société de développement de l'industrie cinématographie canadienne (Téléfilm Canada)
Société Radio-Canada

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Pour la Commission des champs de bataille nationaux (CCBN), l'année 2000-2001 constitue la 2e année de la mise en œuvre de son plan d'orientation et d'investissement devant l'amener à 2008, année de son centième anniversaire.

En effet, la Commission souhaite pouvoir assurer la réfection de ses infrastructures (routes et bâtiments), améliorer les services (toilettes publiques), bref remettre pour ainsi dire le parc à neuf pour son anniversaire et réaliser divers projets de mise en valeur et d'interprétation depuis longtemps mis en veilleuse.

En 2000-2001, certaines étapes ont été franchies, à savoir la réfection de deux routes, la réalisation de l'exposition Odyssée Canada à la Maison de la découverte, l'aménagement du site des grands événements par l'ajout de services d'aqueduc, d'égout, d'électricité et de télécommunication. La Commission est également devenue gestionnaire de la Maison de l'ex-premier ministre du Canada le très honorable Louis S. St-Laurent.

Pour l'avenir, la réalisation des objectifs de la Commission passera par la consolidation à long terme de ses crédits budgétaires pour ses opérations courantes et pour ses investissements à long terme, sur une base régulière.

Nonobstant cette contrainte, la Commission est prête à déployer les efforts nécessaires pour remplir son mandat et assurer l'équilibre entre la vocation historique et urbaine du parc des Champs-de-Bataille, permettre que ce site profite au plus grand nombre de Canadiens et Canadiennes et répondre aux priorités du gouvernement.

André Juneau
Président

PARTIE II : Contexte de la Commission

MANDAT, VISION ET MISSION

La Commission des champs de bataille nationaux tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et ses amendements, promulguée le 17 mars 1908. Elle est désignée comme un établissement public (annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques)* et est une composante du portefeuille de la Ministre du Patrimoine canadien. Le territoire administré comprend :

- les Plaines d'Abraham, site de la bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;
- le parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;
- le parc Saint-Denis à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;
- la Maison de la découverte des Plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid-Laurier;
- la Maison Louis-S.-St-Laurent sise au 201, 203, Grande Allée Est à Québec,
- les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site même et une tour dans la Ville de Québec.

MANDAT

Acquérir et conserver les grands Champs-de-Bataille historiques de Québec;

les convertir en un parc national;

préserver cet héritage historique du Canada pour les générations futures;

les mettre en valeur afin que la population bénéficie de ses richesses.

VISION

Faire de ce parc historique un lieu de ressourcement national où tous les Canadiens et toutes les Canadiennes pourront s'identifier à l'histoire du Canada afin de mieux saisir sa réalité et contribuer au renforcement de l'unité canadienne.

MISSION

S'assurer que toutes les richesses culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques du parc soient développées dans le meilleur intérêt des Canadiens et Canadiennes et que l'image du gouvernement canadien soit renforcée sans compromettre le caractère historique du site.

CADRE DE FONCTIONNEMENT

La Commission est composée de sept commissaires nommés par la Gouverneure générale en conseil. De plus, sa loi constituante autorise un représentant de la province de Québec et de l'Ontario à y siéger à titre de représentant des partenaires majeurs lors de la création de la Commission en 1908. Son siège social est situé au 390, avenue de Bernières, dans la ville de Québec, sur le site des Plaines d'Abraham.

Description des secteurs d'activités

L'organisation de la Commission des champs de bataille nationaux se présente en trois activités et sept sous-activités :

la conservation regroupe les services suivants :

- l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages;

- l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;

- la surveillance et la sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;

la mise en valeur regroupe les services suivants :

- le Service à la clientèle qui comprend l'accueil des visiteurs et des usagers du parc, de la diffusion d'information au public et des réservations des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, de terrains de jeux et du grand public;

- la communication qui voit à la promotion et la publicité des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;

l'administration regroupe la direction et les services administratifs et les services financiers.

Collaboration et partenariat

Comme il est souligné dans le message de la Ministre du Patrimoine canadien, la Commission des champs de bataille nationaux travaille en collaboration avec les divers organismes du Portefeuille du Patrimoine Canadien et un grand nombre d'intervenants de partout au pays et ce, à travers de nombreuses activités et programmes. Afin de réaliser son mandat, une collaboration fructueuse soutenue se poursuit depuis plusieurs années notamment avec la **Ville de Québec** en vue de la réalisation de certains travaux d'entretien d'immobilisation et de prêt d'équipements. Il existe avec le **ministère de la Défense nationale** une entente pour la fourniture d'énergie, des échanges de services et un prêt d'aire de stationnement. Le **Bureau d'information du Canada** contribue au financement d'outils de communication et d'activités populaires sur les Plaines en support à la visibilité du gouvernement canadien. La société **Les Amis des Plaines d'Abraham** détient une entente avec la Commission pour la vente de biens et services sur le site; certains locaux et de l'équipement leur sont prêtés par la Commission en contrepartie d'une contribution financière pour la présentation d'activités culturelles et pour la réalisation de projets conjoints. Un échange de service avec le **Musée du Québec** permet l'utilisation de locaux pour le Centre d'interprétation en contrepartie de l'entretien paysager. Enfin, pour plusieurs **entreprises touristiques privées**, il y a des forfaits accordés à la clientèle, des prêts de locaux et de matériel ainsi que des ententes spécifiques pour l'utilisation du territoire.

Utilisation du site

Il est également du devoir de la Commission de mettre en valeur ce site afin que les Canadiens et les Canadiennes bénéficient au maximum des richesses du territoire et qu'ils découvrent toute l'histoire qui est sienne depuis l'époque de la Nouvelle-France projetant une image positive et dynamique du gouvernement canadien dans la région de Québec. Il est aussi de son devoir de permettre une utilisation variée de son territoire. **La vocation de parc urbain est en effet indissociable de celle du volet historique du parc des Champs-de-Bataille et la Commission doit veiller à en maintenir l'équilibre**. Un sondage réalisé a démontré que le territoire de la Commission est fréquenté par environ 4 millions de visiteurs/usagers. Bon nombre profitent des services ayant trait à l'aspect historique du site. D'autres profitent du parc de par son caractère de parc urbain de même qu'aux activités sociales, sportives et culturelles organisées par une cinquantaine d'organismes, dont en voici les principaux :

Organismes	utilisation du site	prêt de locaux	prêt d'équipement	fourniture de services
Société nationale des Québécois et des Québécoises (Fête nationale Québec)	▮	▮		
Comité de la Fête du Canada	▮	▮	▮	▮
Festival d'été de Québec	▮			
Concours hippique de Québec	▮			
Carnaval de Québec	▮	▮	▮	
Bureau du film de Québec et autres producteurs (25)	▮			
Divers organismes de charité	▮			
Défense nationale (diverses activités militaires)	▮			▮

PARTIE III : Rendement

ATTENTES EN MATIÈRES DE RENDEMENT

Les principaux engagements de la Commission sont d'offrir aux Canadiens et aux Canadiennes :

- un des plus prestigieux parcs au monde;
- la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine.
- la prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays.

RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE RENDEMENT

- **Un des plus prestigieux parcs au monde**

La Commission offre un des plus prestigieux parcs au monde doté de richesses naturelles, culturelles, récréatives et scientifiques dont tous les Canadiens et les Canadiennes peuvent bénéficier, admirer et s'y divertir.

Entre autres, pour offrir un parc d'une qualité exceptionnelle, la Commission développe chaque année de nouveaux aménagements horticoles qui embellissent le parc. Dans le domaine de l'horticulture, elle est une référence en matière de mosaïque et l'une des rares institutions gouvernementales à produire ses propres plants soit plus de 100 000 chaque année. Un budget global de 448 700 $ est alloué pour l'aménagement floral du site et pour le soin des arbres. Malgré une inspection minutieuse faite régulièrement aux arbres, certains atteints de la maladie hollandaise de l'orme et d'autres ayant atteint leur durée de vie ont dû être abattus. La Commission continue d'effectuer l'entretien et le remplacement d'arbres et arbustes tout en respectant le plan d'aménagement conçu au début du XX^{e} siècle par M. Frédérick G. Todd, architecte-paysagiste.

La Commission joue également un rôle social et culturel au niveau de la nature en organisant, par le biais de son Service à la clientèle, différentes activités d'animation offertes au grand public afin de sensibiliser et d'éduquer les Canadiens et les Canadiennes à l'importance de la protection de son environnement et de sa valeur patrimoniale en cette matière. À titre d'exemple, pour protéger l'environnement, la Commission restreint le plus possible l'utilisation de pesticides.

Le parc est un endroit unique, privilégié et recherché où plusieurs possibilités s'offrent aux Canadiens et aux Canadiennes, individuel ou en groupe, tel que ski

de fond, patin à roues alignées, bicyclette, course, marche, détente, rugby, soccer, football et spectacles de tous genres à proximité du Centre-ville.

Les Canadiens et les Canadiennes peuvent ainsi profiter pleinement de cet endroit naturel et sain en milieu urbain et prendre connaissance de l'importante place qu'occupe le parc dans l'histoire du pays et dans la Ville de Québec.

D'années en années, la Commission s'efforce de développer davantage le sentiment d'appartenance et de fierté de la population à l'égard du parc et partant de l'identité canadienne.

- **La jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine**

Pour offrir aux Canadiens et aux Canadiennes la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine de qualité, la Commission doit s'assurer de sa conservation et de sa mise en valeur.

Une bonne partie du budget de la Commission contribue à l'entretien régulier du parc, de ses bâtiments et de l'ameublement, soit un montant d'environ 760 000 $ incluant les frais de chauffage et d'électricité. Cependant, elle doit composer avec des infrastructures vieillissantes dont la réfection est rendue nécessaire afin de permettre l'utilisation du site en toute sécurité. Il est à noter que l'accroissement de la fréquentation et l'augmentation de l'utilisation du site pour la tenue d'activités engendrent des besoins accrus en services publics.

Dans ce contexte, elle a procédé à la réfection d'infrastructures et à l'aménagement de services publics pour le bénéfice des Canadiens et des Canadiennes contribuant ainsi à permettre des retombées économiques pour la région de Québec. Un budget spécial a été obtenu et plus de 4 000 000 $ ont été consacrés à la réalisation de projets spéciaux, tels que la réfection complète de routes fortement endommagées, soit les avenues des Braves et Cap-aux-Diamants ainsi que pour l'aménagement de services publics sur le site des grands événements permettant aux organismes tel que le Carnaval de Québec, la Fête nationale du Québec, la Fête du Canada, le Concours hippique et le Festival d'été d'être munis d'infrastructures sécuritaires en électricité, aqueduc, égout et télécommunication. De plus, le projet de la mise en lumière du site a été entrepris et la Commission entend terminer l'illumination des entrées du parc, des monuments et édifices d'ici 2008, mettant ainsi en valeur ces importants éléments.

D'autres projets devront être entrepris incessamment, notamment la réfection des autres routes sillonnant le parc et la surface du terrain des sports. Il y a lieu de souligner l'importance d'aménager dans le futur des services sanitaires au

centre du parc pour le bénéfice de nombreux visiteurs de ce secteur, notamment du jardin Jeanne d'Arc et des tours Martello.

Pour assurer la protection des usagers et des biens de la Commission, le Service de sécurité du parc est disponible en tout temps et patrouille le site jour et nuit. Le budget alloué en date du 31 mars 2001 s'éleve à 283 729 $. Ce Service voit au respect des règlements du parc concernant le bon ordre et de la sécurité sur les routes et apporte aide et secours aux usagers. En fait, il agit à titre de gardien du parc et ce, en tout temps.

Ainsi les Canadiens et les Canadiennes de tout âge peuvent s'aventurer en toute sécurité à pieds, à vélo et en voiture aux endroits accessibles et permis sur le parc.

- **La prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays**

Toujours afin de faire connaître et de sensibiliser les Canadiens et les Canadiennes aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays, la Commission propose par son Service à la clientèle, dont le budget est de 337 619 $, diverses activités d'animation à des groupes de tout âge, notamment les visites guidées, visites du Centre d'interprétation et tours Martello, les visites animées en autobus sur les différents attraits du parc et des activités éducatives. Ces dernières constituent un appui pédagogique aux écoles de la grande région de Québec et de la province et permettent de se familiariser avec diverses professions ayant un lien avec les Plaines et relatives aux sciences humaines et de la nature. La participation aux activités de groupe au 31 mars 2001 s'est accrue de 15 % atteignant ainsi 26 950 participants. Elle offre également deux nouvelles activités réalisées durant l'année financière 2000-2001, soit le Conseil de guerre à la tour Martello 2 avec animation et l'exposition Odyssée Canada à la Maison de la découverte. Ces deux activités permettent d'acquérir des connaissances sur l'histoire du pays et des Plaines d'Abraham tout en se divertissant à un coût minime.

En plus d'être bénéfique pour les Canadiens et les Canadiennes, l'exposition Odyssée Canada, disponible en français, anglais, espagnol et japonais, contribue à faire connaître l'histoire du pays aux visiteurs étrangers. Une boutique souvenirs offrant des objets promotionnels de l'exposition Odyssée Canada et du parc des Champs-de-Bataille et deux postes Internet sont également accessibles à la Maison de la découverte.

Odyssée Canada aura nécessité un investissement de 2 millions de dollars. Puisque l'exposition n'a été inaugurée qu'en mars 2001, aucune statistique n'est disponible pour le moment.

De façon générale, la nature même des activités et services offerts fait qu'elles sont conditionnées par des facteurs économiques comme l'activité touristique régionale et par les facteurs météorologiques courants. Pour contrer ces facteurs, la Commission tente d'innover dans sa façon de faire et recherche des commandites pour offrir par exemple des spectacles à sa clientèle de plus en plus nombreuse au kiosque Edwin-Bélanger. En 2000-2001, la clientèle s'est accrue de 40 % passant ainsi à 23 630 spectateurs et le coût des spectacles a totalisé 65 000 $.

Au surplus, l'augmentation de la compétition et la nécessité de mieux faire connaître ses services et attirer le plus grand nombre de gens sur les Plaines obligent la Commission à augmenter la publicité et la promotion et développer des partenariats avec d'autres niveaux de gouvernement ou avec le secteur privé. À cet égard, elle a obtenu l'aide de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada qui lui a accordé une commandite de 225 000 $.

Les efforts de la Commission contribuent à assurer une présence de qualité et une visibilité élevée, dynamique et positive du gouvernement canadien dans la capitale du Québec.

Chaque année, la Commission tente d'améliorer et de raffiner ses activités et ses services afin de mieux répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes. De façon à fournir tous ses services à un coût minime et à permettre d'assurer plusieurs services d'animation et d'entretien, la Commission doit générer des revenus provenant de droits d'entrées et d'activités. Les revenus de la Commission ont augmenté de 6 % en 2000-2001 atteignant 1 058 426,68 $. Elle préconise toujours le maintien de l'accessibilité universelle aux sites et activités par l'imposition de frais minimes et la gratuité dans certains cas.

De récents sondages effectués durant la saison estivale 2000 ont permis de constater que plus de 98 % de la population sont très satisfaits ou satisfaits des services offerts par la Commission des champs de bataille.

En juillet 2000, la Commission devenait gestionnaire de la maison où vécut feu Louis S. Saint-Laurent, ex-premier ministre du Canada. Le but de cette acquisition était de profiter du fait que la maison était mise en vente par le propriétaire afin d'assurer sa conservation et de la soustraire aux pics des démolisseurs. Pour la première année d'exploitation, la Commission s'est limitée au renouvellement des baux existants, mais en 2001, elle entend réaliser un centre d'interprétation à la mémoire de Louis S. St-Laurent.

La Commission des champs de bataille nationaux est fière de ses réalisations des dernières années malgré le contexte financier difficile et du maintien et de l'amélioration des services aux Canadiens et Canadiennes.

RAPPORTS SUR LES THÈMES HORIZONTAUX ET LES QUESTIONS DE GESTION

THÈMES HORIZONTAUX

A) Développement durable

En tant que gestionnaire d'un parc public en milieu urbain, ces efforts en matière de développement durable consistent à renouveler la population d'arbres, d'assurer l'intégrité du territoire et de ses ressources naturelles et d'adopter des mesures de protection de l'environnement dans ses actions courantes d'entretien et de conservation.

La préservation et la conservation d'un parc, comme les Plaines d'Abraham, au cœur de la ville, contribuent à la protection de l'environnement et à procurer aux Canadiens et aux Canadiennes une aire de verdure et de nature où il fait bon relaxer. Ce parc est en fait le poumon de la ville de Québec.

B) l'entente-cadre pour l'union sociale

De par la nature de ses opérations, l'entente cadre pour l'union sociale a peu d'effets sur la Commission des champs de bataille nationaux. Toutefois, deux aspects la touchent plus particulièrement : les services aux handicapés et le bien-être des enfants.

En ce qui concerne les services aux handicapés, la Commission maintient l'accessibilité à différents secteurs ou points d'attraits du parc. Les bâtiments publics sont accessibles, sauf certains bâtiments historiques exemptés de cette obligation notamment les tours Martello. Pour ces derniers, il y a un panneau d'interprétation qui fournit un minimum d'information.

Quant au bien-être des enfants, c'est dans les domaines de l'apprentissage et de la valorisation du patrimoine culturel que la Commission œuvre le plus. Elle offre diverses activités d'animation et d'interprétation, à des prix concurrentiels relativement aux volets historique, naturel et scientifique reliés aux Plaines d'Abraham. Elle fait vivre aux enfants une expérience enrichissante et éducative en fonction de leur niveau de scolarité. Ces activités contribuent à développer chez les enfants le goût d'apprendre, le respect des autres et de notre patrimoine.

GESTION MODERNE

A) l'initiative d'amélioration des services

Les sondages réalisés démontrent un haut degré de satisfaction (98 %) à l'égard des services offerts par la Commission et de l'entretien du site. Au cours des deux dernières années, la Commission a effectué la réfection des routes les plus détériorées et a obtenu de bons commentaires. En 2000-2001, elle a réalisé l'aménagement de services sur le site des grands événements et les organisateurs d'événements s'en déclarent très satisfaits; ces mesures visaient également à fournir une meilleure sécurité du public. L'accroissement de la fréquentation aux activités offertes en animation pédagogique est en soi un gage de satisfaction.

D'autre part, les points soulevés pour lesquels le degré de satisfaction était le moins élevé ou déclaré comme devant être amélioré sont : les espaces de stationnement et les toilettes publiques. Pour le stationnement, des mesures d'amélioration sont en cours pour 2001-2002. Quant au manque de toilettes publiques, la situation ne pourra être améliorée sans un budget d'investissement supplémentaire. À cet égard, la Commission continue ses efforts en vue de l'amélioration de ces aspects.

B) l'initiative du Gouvernement en direct

En matière de services électroniques, la Commission accuse un retard. Elle possède bien un site Internet présentant les principaux services offerts, mais celui-ci est très général. Il aurait avantage à être développé sur divers aspects de façon à devenir une source de référence pour toute question relative à l'histoire du parc et de ses diverses composantes. La Commission a présenté ses besoins dans le cadre du programme du Gouvernement en direct, mais aucune mesure concrète n'en a résulté. Les ressources financières de la Commission sont insuffisantes pour lui permettre d'atteindre ces objectifs en cette matière. Elle considère que les objectifs du Gouvernement ne pourront être atteints pour son organisation sans avoir accompli un développement de base adéquat. La Commission entend poursuivre ses efforts en ce sens.

C) la fonction moderne de contrôleur

Cet objectif gouvernemental est présentement à l'étude à la Commission qui n'agit pas à titre de ministère pilote.

D) les subventions et contributions

La Commission de par ses fonctions n'est pas appelée à verser quelque subvention ou contribution que ce soit.

E) la gestion des ressources humaines

En 2000-2001, la Commission qui est un employeur distinct de la Fonction publique du Canada (FPC) a produit un cadre de gestion des ressources humaines (CGRH) basé sur celui de la FPC. Il vise à ce que les Canadiens et les Canadiennes soient bien servis par une organisation axée sur les résultats, fondée sur les valeurs, représentative en apprentissage permanent et de niveau comparable aux autres institutions fédérales tout en tenant compte de sa petite taille. Ce CGRH ayant été adopté vers la fin de l'année financière, sa mise en œuvre débutera en 2001-2002.

Autres points à noter sur le rendement

Le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation, ayant pour mandat d'examiner les règlements en vigueur, a déjà soulevé des interrogations sur l'aspect légal de certaines parties du Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille. Des mesures correctives sont entreprises et devraient se concrétiser dans la prochaine année.

PARTIE IV : Annexes

ANNEXE 1 : Rendement financier

APERÇU DU RENDEMENT FINANCIER

Dans les tableaux financiers 1, 2, 3, et 4 ci-dessous, il est à noter que l'écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales et les dépenses réelles s'explique par les budgets spéciaux obtenus pour l'aménagement du site des grands événements, la réfection des routes et la réalisation de l'exposition Odyssée Canada.

TABLEAUX FINANCIERS APPLICABLES À LA COMMISSION

1. Sommaires des crédits approuvés
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
4. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité
5. Recettes

1. Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)

Crédit		2000-2001		
		Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
	Commission des champs de bataille nationaux			
65	Dépenses du Programme	7,775	7,775	7,775
65 A	Dépenses du Programme		1,500	1,500
	Dépenses du Programme		2,077	1,655
10	Virement du vote 10		23	23
15	Virement du crédit 15		10	10
(L)	Dépenses au terme de l'alinéa 29.1 (1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	850	1,058	1,058
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	249	279	279
	Total pour le ministère	**8,874**	**12,722**	**12,300**

1. Budget des dépenses principales, budget des dépenses supplémentaires et autres autorisations.

2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)

Commission des champs de bataille nationaux	ETP*	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions	Total des Dépenses brutes	Moins : Recettes disponibles	Total des Dépenses nettes
Dépenses prévues	49,5	8,769	105		8,874		8,874
(autorisations totales)	*49,5*	*8,194*	*4,528*		*12,722*		*12,722*
(Réelles)	**49,5**	**7,772**	**4,528**		**12,300**		**12,300**
Total	49,5	8,769	105		8,874		8,874
(autorisations totales)	*49,5*	*8,194*	*4,528*		*12,722*		*12,722*
(Réelles)	**49,5**	**7,772**	**4,528**		**12,300**		**12,300**
Autres recettes et dépenses							
Recettes disponibles							(850)
(autorisations totales)							*(1,058)*
(Réelles)							**(1,058)**
Coût des services offerts par d'autres ministères							26
(autorisations totales)							*26*
(Réelles)							**26**
Coût net du programme							8,050
(autorisations totales)							*11,690*
(Réelles)							**11,268**

Nota : Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

* Incluent le programme des revenus.

3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Comparaison historique des dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles (en milliers de dollars)

			2000-2001		
	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Commission des champs de bataille nationaux	6,157	10,188	8,874	12,722	12,300
Total	**6,157**	**10,188**	**8,874**	**12,722**	**12,300**

4. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité

Comparaison des dépenses prévues de 2000-2001 RPP et des autorisations totales par rapport aux dépenses réelles par organisation et secteur d'activité (en milliers de dollars)

		Secteurs d'activités			
Champs-de-Bataille nationaux	**ETP ***	**Conservation**	**Mise en valeur**	**Administration**	**Total**
Dépenses prévues	49,5	2,656	1,794	4,424	8,874
(autorisations totales)	*49,5*	*4,876*	*3,422*	*4,424*	*12,722*
(Réelles)	**49,5**	**4,456**	**3,420**	**4,424**	**12,300**
TOTAL	49,5	2,656	1,794	4,424	8,874
(autorisations totales)	*49,5*	*4,876*	*3,422*	*4,424*	*12,722*
(Réelles)	**49,5**	**4,456**	**3,420**	**4,424**	**12,300**
% du TOTAL		**38.3**	**26.9**	**34.8**	**100.0**

Nota : Subvention tenant lieu d'impôt foncier 3 676 000 $.

Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

1. Budget spécial alloué et transfert 3 577 000 $.
2. Crédit 10 virement Conseil du Trésor 23 000 $.
3. Vote 15 virement Conseil du Trésor 10 000 $.
4. Augmentation des dépenses aux termes de l'alinéa 29,1 (1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (208 427 $).

* incluent le programme des revenus

5. Recettes

L'augmentation des recettes en 2000-2001 par rapport à 1999-2000 s'est surtout fait sentir au niveau des activités d'animation, des droits d'entrées et de la location de locaux.

Recettes par secteur d'activité (en milliers de dollars)
Recettes disponibles

Commission des champs de bataille nationaux	Recettes réelles 1998-1999	Recettes réelles 1999-2000	2000-2001 Recettes prévues	2000-2001 Autorisations totales	2000-2001 Recettes réelles
Amendes et pénalités	046	020	017	017	017
Total des recettes non fiscales	**046**	**020**	**017**	**017**	**017**
Article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*					
-Stationnements :					
-Laurier	185	367	300	342	342
-Montcalm	050	051	050	060	060
-Sur les rues et Cap-aux-Diamants	150	135	120	118	118
-Maison de la découverte	174	178	170	192	192
-Droits d'entrées, de visites et de services :					
-Expositions : Centre d'interprétation, tours Martello 1&2	019	025	020	028	028
-Tours guidés en autobus	005	005	003	008	008
-Activités d'animation	050	050	058	085	085
-Utilisations diverses (sites, locaux)	026	021	015	019	019
-Location de locaux	128	162	097	206	206
Total des recettes non fiscales	**787**	**994**	**833**	**1058**	**1058**
Total des recettes disponibles	**833**	**1014**	**850**	**1075**	**1075**

ANNEXE 2 : Groupement des rapports

RÉSERVOIR DE STOCKAGE

État des réservoirs de stockage de pétrole sur les terres appartenant à la Commission des champs de bataille nationaux

Rapport annuel pour le 30 avril 2001

Conformément à la partie IV de la LCPE, *Règlement sur l'enregistrement des systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés sur le territoire domanial*, le présent rapport fournit l'information énoncée à l'annexe II dudit règlement et mise à jour au 31 décembre 2000.

Le nombre suivant de systèmes de stockage souterrains :

Trois systèmes de stockage, deux aux ateliers (essence et diesel) situés au 701, chemin St-Louis, Québec et un aux serres (mazout) situé au 1230, rue Briand à Québec sont inscrits auprès de la Commission des champs de bataille nationaux.
Sont conformes aux *Lignes directrices techniques fédérales concernant les réservoirs de stockage souterrains* : les trois systèmes de stockage ci-dessus mentionnés.

RAPPORTS ANNUELS PRÉVUS PAR LA LOI ET AUTRES RAPPORTS MINISTÉRIELS

Le présent Rapport ministériel sur le rendement de la Commission des champs de bataille nationaux tient lieu et place du rapport annuel prévu à sa Loi constitutive.

La Commission des champs de bataille nationaux est tenue de produire annuellement les rapports ci-après mentionnés :

- Le rapport sur les plans et priorités (Budget des dépenses);
- Le rapport annuel de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignement personnels*;
- Le bilan annuel de *la Loi sur les langues officielles*;

ANNEXE 3 : Autres renseignements

PERSONNES RESSOURCES

Michel Leullier, secrétaire de la Commission
Courrier électronique : m.leullier@videotron.ca
Louise Germain, secrétaire adjointe
Courrier électronique : l.germain@videotron.ca
Anne Chouinard, adjointe à l'administration
Courrier électronique : a.chouinard.ccbn_nbc@videotron.ca
Gérard Boulianne, agent financier
Courrier électronique : ccbnfinance@videotron.ca

Commission des champs de bataille nationaux
390 av. de Bernières
Québec (Québec)
G1R 2L7

Téléphone: (418) 648-3506
Télécopieur (418) 648-3638
Adresse du site web : www.ccbn-nbc.gc.ca

LOIS APPLIQUÉES ET RÈGLEMENTS CONNEXES

Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, 1908, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et amendements.

Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille nationaux, DORS/91-519, 5 septembre 1991.

Index

A

Annexes 21
Attentes en matière de rendement 13
Autres points à noter sur le rendement 19
Autres renseignements 26

B

Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité 23

C

Cadre de fonctionnement 10
Collaboration et partenariat 11
Comparaison des dépenses totales prévues
et des dépenses réelles 22
Comparaison historique des dépenses totales prévues
et des dépenses réelles 22
Contexte de la Commission 9

D

Description des secteurs d'activités 10
Développement durable 17

E

Entente-cadre pour l'union sociale 17

F

Fonction moderne de contrôleur (La) 18

G

Gestion des ressources humaines 19
Gestion moderne 18
Groupement des rapports 27

I

Initiative d'amélioration des services (L') 18
Initiative du Gouvernement en direct (L') 18

L

Lois appliquées et règlements connexes 26

M

Mandat, vision et mission 9
Message de la ministre du Patrimoine canadien 5
Message du président de la Commission des champs de bataille nationaux 7

P

Personnes ressources 26

R

Rapports annuels prévus par la Loi et autres rapports ministériels 25
Réalisations en matière de rendement 13
Recettes 24
Rendement financier 21
Réservoir de stockage 25

S

Sommaire des crédits approuvés 21
Subventions et contributions 19

T

Tableaux financiers applicables à la Commission 21
Thèmes horizontaux 17

U

Utilisation du site 11